



Préambule

« Libérez le potentiel de l'enfant et vous transformerez le monde avec lui » Maria Montessori

Les 12 accueils de loisirs de la ville de Nîmes offrent à vos enfants et adolescents un environnement adapté à leurs envies et à leurs besoins, leur permettant de se développer à leur rythme.

Nous veillons à proposer des espaces de loisirs véritablement accessibles à tous.

L'enfant pourra ainsi profiter de la vie en collectivité, découvrir de nouveaux lieux, explorer de nouveaux terrains de jeux, grandir à son rythme, retrouver ses amis, et vivre des vacances où il est acteur de ses activités, tout cela dans un cadre bienveillant et épanouissant.

Vous découvrirez tous les détails de cette offre dans ce projet pédagogique, qui regroupe les idées de l'équipe, des plus simples aux plus ambitieuses.

Que vous soyez parent, acteur éducatif, animateur ou partenaire, ce document est conçu pour vous.

Nous avons voulu rendre ce projet accessible et agréable à lire, afin que chacun puisse facilement comprendre les ambitions qui animent chaque membre de l'équipe d'animation IFAC.

Nous espérons que vous prendrez autant de plaisir à le découvrir que nous en avons à le mettre en œuvre chaque jour.

L'équipe pédagogique du Mas Boulbon



LE PROJET EDUCATIF IFAC

Késako ?

Un **projet éducatif** est un document qui définit les valeurs, les objectifs et les priorités d'une structure éducative pour le bien-être et le développement des enfants.

Il reflète la vision de l'établissement en matière d'éducation, comme la promotion du respect, de l'entraide ou de l'autonomie.

Les directeurs s'appuient sur ce projet éducatif pour élaborer leur **projet pédagogique**, qui détaille concrètement les activités, les méthodes pédagogiques et les actions mises en place au quotidien pour atteindre ces objectifs.

C'est un cadre de référence pour les directeurs, les usagers et nos partenaires.

La ville de Nîmes a externalisé son service "centres de loisirs" en 2003 en donnant la gestion à l'association IFAC.

Voici ci-dessous le lien pour une lecture plus interactive

<https://www.calameo.com/ifac/read/0054726045777b361ff6a>



UN PROJET EDUCATIF

SÉCURITÉ <ul style="list-style-type: none">Garantir la sécurité physique, affective et morale de tous.Sécuriser les lieux, les actes et les interventions.Prendre un cadre clair et structurant pour les enseignants et les usagers.Garantir la posture éducative et positive des équipes.Il s'agit de la qualité des contenus, de l'organisation et de la méthode.	BIENVEILLANCE ET BIEN FAISANCE <ul style="list-style-type: none">Être disponible et attentif.Être respectueux. Être ce que l'on fait et faire ce que l'on dit.Mettre en place un cadre de dialogue. À l'égard de la personne et de la communauté en de l'autre.Assurer la permanence écoute, empathie et bienveillance.Coopérer et travailler de façon concertée comme des réseaux pédagogiques et professionnels.
COMPLÉMENTARITÉ <ul style="list-style-type: none">Favoriser le travail individuel, un travail interactif des équipes et des bénéficiaires, le mutualisme de professionnels de terrain.Favoriser une complémentarité avec l'État et la communauté éducative.Travailler sur les liens professionnels et les performances en relation à la cohésion territoriale.Favoriser la mixité (sexuelle, intergénérationnelle, etc.).	ACCOMPAGNEMENT <ul style="list-style-type: none">Évaluer l'étape étape de la formation et du projet.Favoriser l'échange et l'entraide entre les équipes.Accompagner chacun de ses parcours par la formation continue et une démarche de projets.Travailler en cohésion avec l'enseignement, la communauté éducative et les autres acteurs.
LIBRE ARBITRE <ul style="list-style-type: none">Permettre le discernement, la réflexion et la connaissance des différences.Intégrer le dialogue, la concertation, le partage des idées.Mettre en place des formes d'accompagnement et de prospection de terrain de nos interventions.Favoriser les situations permettant d'expérimenter, d'échouer et de progresser.	INITIATIVES <ul style="list-style-type: none">Favoriser la participation de tous aux activités, aux projets, à la vie locale.Mettre en place des formes d'accompagnement et de suivi personnalisé.Soutenir l'émergence des projets et de la prise de position.Encourager l'engagement.
CITOYENNETÉ <ul style="list-style-type: none">Pratiquer les valeurs de la République et la laïcité.Structurer le cadre de concertation avec la gestion publique de référence, dans un esprit de respect mutuel, d'écoute, de pluralité.Garantir l'égalité hommes-femmes.Favoriser l'acte citoyen valorisant la cohésion sociale, l'apprentissage de la citoyenneté et de la laïcité.	RESPONSABILITÉ <ul style="list-style-type: none">Être libre et responsable de ses actes, de ses moyens et de ses résultats.Prendre à la mesure de ses possibilités, à l'échelle de ses devoirs et de ses obligations, à l'engagement.Garantir la fiabilité de paroles, de choix et d'acte.

Comment comprendre, interpréter et donner vie à ce projet pédagogique ?

A quoi sert le projet pédagogique ?

C'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les intervenants, les partenaires, les parents et les enfants/jeunes, qui permet de donner du sens aux activités proposées.

Les projets pédagogiques diffèrent en fonction des locaux, de l'environnement, du public, mais surtout des personnes qui les font vivre. Un des axes forts des ALSH géré par IFAC, est de permettre à chacun de construire sa journée de loisirs en fonction de ses besoins et de ses envies...

Comment le déchiffrer ?

Ce document est très général, car il s'inscrit sur le long terme et peut évoluer en fonction des publics mais aussi des personnes qui le font vivre et des partenariats qui l'animent.

Celui-ci est le projet pédagogique de la nouvelle rentrée 2024_2025

Qui l'élabore ?

L'équipe de direction de la structure, en collaboration avec les équipes pédagogiques, élabore le projet pédagogique. Celui-ci s'inscrit dans le cadre du projet éducatif de l'IFAC et du Projet Éducatif de Territoire (PEDT) de la ville de Nîmes

A qui est-il diffusé ?

Ce document est consultable par tous : les parents, les équipes, les acteurs éducatifs de la ville, les partenaires, les prestataires...

Il est consultable sur place et peut être téléchargé sur le site internet : <https://www.ifac.asso.fr/nimes>

Comment est-il évalué ?

Tout au long de l'année

- Point avec les enfants/jeunes durant des temps d'échanges après les activités ...
- Echanges avec les familles durant les temps d'accueil du matin et du soir
- Au cours des réunions de concertation avec les familles et le directeur d'école.
- Echange durant les réunions de fonctionnement et de bilan animateurs...





Diagnostic simplifié du territoire



Présentation du contexte de l'accueil de loisirs du Mas Boulbon

Le territoire nîmois

Nîmes, ville au riche patrimoine historique et culturel, offre un cadre diversifié et propice à l'épanouissement des enfants.

Située entre la mer Méditerranée et les Cévennes, elle bénéficie d'un environnement naturel privilégié, avec de nombreux parcs et espaces verts accessibles.

Les quartiers populaires, bien que marqués par des inégalités socio-économiques, profitent de dispositifs Petite Enfance, Enfance et Jeunesse comme, les centres sociaux, les crèches et les accueils de loisirs pour favoriser l'inclusion sociale et l'accès aux activités ludiques et éducatives.

Les enfants peuvent ainsi découvrir leur ville, s'ouvrir à la culture locale, et profiter de diverses infrastructures sportives et culturelles.

L'offre de transport et les points de ramassage facilitent l'accès aux centres, renforçant leur rôle dans le développement social, cognitif et physique des jeunes Nîmois.

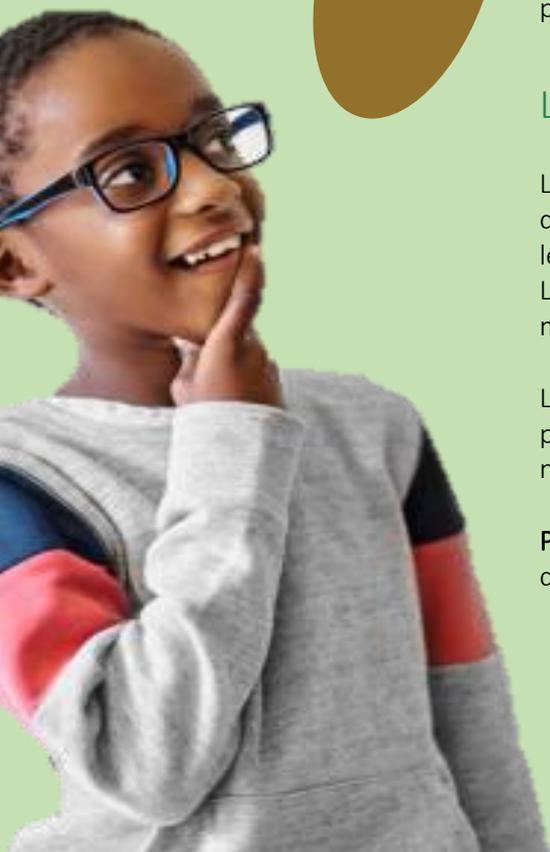
Le public

L'accueil de loisirs du Mas Boulbon s'adresse à un public mixte, composé d'enfants âgés de 6 à 11 ans les mercredis scolaires, et de 6 à 13 ans durant les vacances scolaires.

La majorité des enfants provient de familles aux revenus modestes ou moyens, résidant principalement dans des quartiers populaires.

Les enfants accueillis viennent de divers quartiers de la ville, souvent à proximité des points de ramassage, choisis pour leur accessibilité, notamment par des familles sans moyen de transport.

Point de ramassage Jean Jacques Rousseau : regroupe des enfants issus des quartiers du Clos d'Orville et les Oliviers



Point de ramassage Jean Carrière : accueille principalement des enfants des quartiers des Jonquilles et du Mas de Ville.

Point de ramassage Talabot : dessert les quartiers du centre-ville, tels que Pierre Semard, d'Alzon, Feuchères et Écusson.

Point de ramassage René Char : concerne essentiellement les enfants résidant dans ce quartier.

Ces différents points permettent d'assurer une proximité et une accessibilité pour les familles, en lien avec leurs réalités quotidiennes.

Le Mas Boulbon joue un rôle clé dans l'inclusion sociale et l'accès aux loisirs pour ces enfants, en proposant un environnement bienveillant et adapté à leurs besoins.

Le Projet Éducatif De Territoire LE CADRE GÉNÉRAL

Le Projet Éducatif Territorial (P.E.D.T- nouveau nom du Projet Éducatif Local définit antérieurement) est l'expression écrite de la politique éducative partagée conduite à l'échelle de la ville, qui s'attache à mettre en cohérence l'action de l'ensemble des acteurs.

Il constitue le cadre fondamental de la politique contractuelle et partenariale de la Ville, d'une part, globalement, pour proposer une offre éducative multiforme sur l'ensemble du territoire communal, d'autre part, plus particulièrement, pour lutter contre la marginalisation de certains territoires.

Il vise trois objectifs complémentaires :

- Répondre de façon collective et partagée aux besoins du territoire ;
- Réduire les inégalités en traitant de façon adaptée les demandes précises d'enfants et de familles socialement défavorisés ;
- Résoudre les difficultés éducatives.

Le P.E.D.T se fonde sur 4 principes majeurs :

TERRITORIALITE

Fédérer un ensemble de moyens humains, techniques et financiers sur un territoire défini comme étant la commune de Nîmes

CONVERGENCE

Formaliser la volonté politique commune des acteurs de terrain et constitue le cadre indispensable au travail collectif.

GLOBALITE

Proposer à chaque enfant un parcours éducatif, ce qui nécessite des interactions permanentes entre les projets des écoles et établissements scolaires concernés et les politiques locales en faveur de la jeunesse, donc, une continuité entre les temps scolaires et les temps péri ou extrascolaires, une articulation étroite entre les acteurs.

ÉQUITE

S'adresser à tous les jeunes concernés en portant une attention particulière aux publics prioritaires, c'est-à-dire aux enfants et adolescents qui ont le plus besoin de bénéficier de l'action publique.

Les objectifs du P.E.D.T

1 Contribuer à la réussite du parcours scolaire de l'enfant et du jeune par la mise en œuvre d'un programme d'actions éducatives multiformes, et cela du temps de la petite enfance au temps libre.

Appréhender l'enfant et le jeune selon une approche globale, dans tous les espaces éducatifs, pour assurer son bien-être et son développement harmonieux - S'adapter à chaque enfant et adolescent

- Favoriser une ouverture sur le monde
- Viser le bien-être et l'épanouissement de l'enfant

2 Favoriser une continuité éducative entre le temps de la petite enfance, le temps scolaire, le temps périscolaire, le temps du collège, le temps libre.

- Favoriser la rencontre entre les acteurs, croiser les métiers ; soutenir les parents dans leur rôle éducatif, préparer les enfants et les parents à l'entrée en maternelle.
- Mettre en place des actions qui permettent de gérer les passages d'un cycle scolaire à un autre.
- Organiser des activités éducatives en lien avec le socle S4C, avec le souci de la cohérence dans les approches et objectifs pédagogiques ; informer, accompagner et soutenir les familles.
- Articuler projet d'école et projet du temps périscolaire ; articuler projet du temps périscolaire et dynamique d'un projet d'accueil de loisirs
- Extension du dispositif ALAE sur toutes les écoles.

3 Prendre en compte de manière appropriée les publics fragilisés.

Enfants fragilisés par leur situation personnelle (enfants malades, enfants handicapés- Enfants fragilisés par leur environnement, Enfants à besoins particuliers)

Prioriser les publics résidant en quartiers prioritaires « politique de la ville » dans l'appel à projet associatif en partenariat avec les institutions (État, CAF, CG, etc.)

4 Impliquer les parents et les familles dans les actions éducatives.

- Accompagner les familles dans leur rôle de soutien et les personnels des espaces éducatifs dans leur compréhension des familles.
- Informer les familles sur tout ce qui se développe dans le champ éducatif du territoire (commune/quartier) pour l'enfant et le jeune.
- Aider les familles à s'impliquer dans les apprentissages à la maison - Associer les familles dans les prises de décision, à l'école comme dans tous les espaces éducatifs

- Rétablir pour les enfants et les jeunes l'image parentale dans son statut de référent et de repérage social
- Initier ou développer des pratiques culturelles, sportives, environnementales qui peuvent être pratiquées de façon commune par les parents et leurs enfants, permettant ainsi de créer des moments privilégiés de reconstruction ou d'affermissement des liens familiaux.
- Trouver les outils d'information qui permettent aux familles, même celles qui sont apparemment les plus éloignées, d'être rattachées au projet éducatif de leur(s) enfant(s), de se l'approprier.

5 Favoriser l'accès pour tous aux loisirs éducatifs.

Contribuer à l'épanouissement des enfants et des jeunes en leur permettant la meilleure intégration dans la cité suppose de :

- Permettre au jeune, dès le plus jeune âge, de se déplacer dans la ville, de s'investir en toute sécurité dans des activités qui lui permettent de construire ses apprentissages et son parcours personnel. Il en résulte la nécessité de favoriser l'accessibilité des espaces éducatifs pour les enfants et les jeunes à besoins particuliers.
- Soutenir les organismes qui œuvrent durant le temps libre et qui contribuent par les actions qu'elles mettent en place à la réussite scolaire et éducative des enfants et des jeunes



Le secteur EST

Adéquation du contenu éducatif avec le Projet Éducatif Territorial (PEDT) de la Ville de Nîmes

Forts d'une expérience de longue date sur les territoires de la Ville de Nîmes, l'association Ifac inscrit son action au côté de la collectivité pour développer des actions en lien aux thématiques prioritaires de la politique de la Ville.

Les enjeux de citoyenneté nationale et locale, de vie en collectivité, les enjeux environnementaux et les enjeux socio-éducatifs ont ainsi été au centre de notre réflexion.

L'IFAC, pour ce nouveau marché, a souhaité saisir l'opportunité d'une véritable territorialisation de l'offre éducative.

En effet en associant les acteurs de terrain, l'IFAC a souhaité s'attacher à analyser les typologies de publics, leurs besoins, leurs caractéristiques et les opportunités du territoire de ce secteur Est de la Ville de Nîmes pour aboutir cette proposition de contenu éducatif en adéquation avec le PEDT et spécifique à ce territoire.

Les orientations éducatives de la présente proposition sont ainsi explicitées à travers différents axes :

- 1 Les projets pédagogiques
- 2 Les projets d'animation
- 3 Les événements
- 4 Les séjours accessoires
- 5 L'accompagnement à la parentalité
- 6 Les liens partenariaux et avec les différents acteurs de la coéducation
- 7 La formation des personnels

Notre réponse technique intègre donc des éléments spécifiques concernant chacun de ces points, pour une mise en œuvre territoriale du PEDT sur ce secteur Est, qui se compose de 3 Accueils Collectifs de Mineurs :

Le Mas Boulbon, Jean d'Ormesson/Courbessac et Jean Carrière.

Les constats

Les trois sites réunissent des conditions de mixité sociale appréciables, et accueillent notamment des enfants de milieux défavorisés

Les trois sites disposent de locaux, ressources et infrastructures attractives

L'un des sites est d'ores et déjà engagé dans une dynamique de labellisation en lien au développement durable (Mas Boulbon) et

L'un des sites (Jean Carrière) est engagé dans un partenariat avec l'association « Coté Jardins Solidaires »

L'un des sites (Courbessac) anime un « jardin partagé » avec l'ALAE implanté dans l'école.

Deux des trois sites (Mas Boulbon et Jean d'Ormesson Courbessac) bénéficient d'un environnement naturel valorisable à proximité immédiate

Deux des trois sites (Mas Boulbon et Jean d'Ormesson Courbessac) disposent de ressources et de compétences en matière de TICE et de culture scientifique

Seul l'un des ACCEM accueille conjointement des publics maternels et élémentaires (Jean d'Ormesson Courbessac)

Les orientations à l'échelle du secteur

Forts de ces constats, nous avons projeté différents axes de travail spécifiques à ce secteur, en lien au PEDT de la Ville, qui seront traduits à travers chacun des trois projets pédagogiques.

1 Nature et développement durable

L'IFAC désire, en appui sur l'environnement immédiat des sites du Mas Boulbon et Jean d'Ormesson/Courbessac, emmener les enfants du secteur Est de la Ville à la rencontre du patrimoine naturel de leur territoire.

Les échanges entre les structures et les rencontres entre les publics permettront à tous les enfants du secteur d'accéder régulièrement à des espaces naturels et de bénéficier d'une programmation d'activités « nature », par la mise

en œuvre de projets d'animation communs, en appui notamment sur les partenariats de proximité et le service environnement de la Ville. Cette thématique sera aussi le support d'événements qui impliqueront les enfants et les familles à l'échelle du secteur, et orienteront l'organisation des séjours accessoires estivaux. Enfin, la formation des équipes intégrant cet axe spécifique, nous développerons les ressources et compétences des équipes en lien aux enjeux environnementaux et de développement durable.

2 Nouvelles technologies et image

Conscients des évolutions de la société et des enjeux qui accompagnent ces évolutions, nous souhaitons développer la culture scientifique des enfants, en lien notamment aux Technologies de l'Information et de la Communication. L'espace multimédia du site de Jean d'Ormesson et les TBI qui équipent les salles de classe seront des ressources qui nous permettront d'orienter plus spécifiquement ce travail sur le rapport à l'image, mode de communication privilégié par ces nouvelles technologies.

La sensibilisation, l'expérimentation et la mise en vie d'activités et de projets communs seront nos leviers pour accompagner les enfants, mais aussi leurs familles dans une appropriation sereine et éclairée de ces technologies.

La formation des équipes permettra de soutenir cette orientation spécifique, tout comme les liens.

3 Logique de passerelle

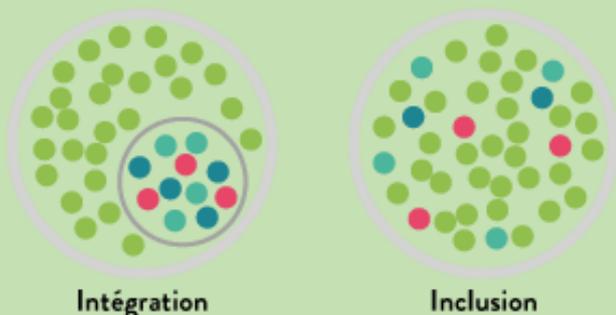
Les publics accueillis à l'échelle de ce secteur Est de la Ville et la répartition des tranches d'âges sur les trois accueils nous a conduit à engager une réflexion autour des enjeux de continuité éducative en projetant le développement d'une logique de passerelle inter-accueils et en renforçant les liens avec les différents acteurs de la coéducation sur ce territoire.

Nous souhaitons ainsi que des rencontres et des échanges réguliers permettent aux enfants d'âge maternel accueillis sur Courbessac et Jean Carrière de découvrir sereinement, à partir de 5 ans, les sites, les fonctionnements et les publics respectifs de Jean d'Ormesson et du Mas Boulbon qui les accueilleront dans un futur proche.

L'implication des familles dans cette démarche sera mobilisée, de même que les relations partenariales avec les crèches et les espaces sociaux qui accueillent nos publics avant trois ans et après 13 ans.



Les mesures envisagées pour l'accueil des enfants à besoins particuliers



L'inclusion représente aujourd'hui un enjeu interne opérationnel majeur, quels que soient les territoires et les métiers ; petite enfance, enfance, jeunesse, insertion, action sociale, conseil, font face à ce même enjeu d'inclusion à travers des réalités différentes, correspondant schématiquement à des moments de la vie différents.

Au-delà de ces différences liées aux métiers, nous constatons de nombreuses disparités selon les territoires (disparités des compétences, des moyens, des partenaires, du niveau d'engagement des collectivités...).

Pour autant, tous ont en commun plusieurs besoins de terrain ; information, formation, accompagnement, outillage, équipement... Nous préconisons le lancement d'un état des lieux global de l'existant qui permettra de cartographier les besoins de manière exhaustive.

L'inclusion est aussi un enjeu de communication

Depuis la rentrée de septembre 2023, l'IFAC et la ville de Nîmes ont décidé de renforcer les modalités d'accueil de ces publics.

Un nouveau processus d'accueil personnalisé a été mis en place.

Nous travaillons en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs socio éducatifs.

Les rencontres sont d'autant plus riches car nous mettons au cœur de notre dispositif la parole des familles et de l'enfant.

L'enfant est ainsi placé au cœur du projet.

Chaque enfant bénéficie d'un projet d'accueil personnalisé construit en fonction de ses capacités et de ses centres d'intérêt, et chaque équipe encadrante est accompagnée et sensibilisée dans le but de favoriser la mise en place d'un accueil porteur de sens inscrit dans une démarche inclusive.

La réalisation de l'accueil est la conclusion d'un processus d'accompagnement individualisé.

Installer un processus d'inclusion, c'est aller l'un vers l'autre, c'est faire l'effort de se reconnaître mutuellement.

Egalité d'accès :

Permettre à tous les enfants et donc également aux enfants en situation de handicap d'accéder à des pratiques de loisirs éducatifs collectifs, sur leur territoire de vie, durant leur « temps libre » c'est-à-dire hors temps familial et hors temps scolaire ou assimilé.

Équité de traitement :

Favoriser à l'intérieur de la structure d'accueil l'acceptation des différences, en faisant vivre celles-ci comme une source d'enrichissement personnel, basée sur une meilleure compréhension et une réelle solidarité.

Accompagnement des parents d'enfant à besoins particuliers :

Favoriser et accompagner les démarches des parents en direction des structures en réduisant au maximum les inhibitions, en créant les conditions d'un dialogue ouvert et en les informant largement des possibilités offertes.

Soutien des acteurs :

Accompagner les décideurs et les équipes encadrantes des structures d'accueils de loisirs en leur assurant d'un soutien leur permettant de

s'appuyer sur les compétences utiles à la résolution des difficultés rencontrées et en renforçant leurs propres compétences, en agissant si besoin pour modifier les regards et les pratiques.

Permettre la participation de tous les acteurs adhérant à cette démarche, à la définition du projet associatif, sa mise en œuvre, son évaluation permanente, son réajustement éventuel, sa promotion.

Nécessité de compensation liée aux difficultés vécues par chaque enfant

Accueilli :

Aider à la recherche de solutions adaptées en établissant un projet d'accueil personnalisé impliquant les différents acteurs concernés. Concevoir des solutions d'adaptation en produisant des outils pertinents utiles à une évolution du contexte dans lequel se situe chacun des publics visés.

Favoriser chez les enfants l'émergence d'une posture citoyenne reposant sur les valeurs de civisme, de respect et de solidarité permettant d'agir et de se positionner librement, de revendiquer de façon argumentée l'accès aux droits fondamentaux, dans une démarche d'Éducation Populaire visant à une transformation sociale et l'amélioration du vivre ensemble. »

Les enfants accueillis avec ce dispositif participent selon leurs besoins, leurs envies, leur rythme à tous les temps de la journée, l'équipe d'animation pour faciliter le suivi et permettre une évaluation met en place un carnet nominatif où sont notés les points importants de la journée de l'enfant.

Les protocoles d'accueils individualisés

Projet d'Accueil Individualisé (PAI) : « document qui organise la vie quotidienne de l'enfant ou de l'adolescent en établissement.

Il précise ses besoins thérapeutiques (traitement, régime alimentaire...) pour permettre d'assurer sa sécurité et compenser les inconvénients liés à son état de santé.

Le PAI permet de préciser les adaptations à apporter à la vie de l'enfant ou de l'adolescent en collectivité (crèche, école, collège, lycée, centre de loisirs) » (source ministère).

Les enfants accueillis avec un PAI sont listés. Les dossiers, protocole d'urgence et les médicaments sont rangés dans l'infirmerie. Chaque membre De l'équipe se doit de connaître les problématiques de santé des enfants de leur groupe.

À chaque sortie, les pochettes PAI (dossier avec protocole) et médicaments devront être récupérées et amenées en sortie.

Les enfants pourront participer avec les autres à la très grande majorité des activités proposées. Les enfants intégrés ne peuvent être spectateurs du fonctionnement du centre ou vivre un accueil indépendant.

Nos partenariats sont nombreux depuis septembre 2023 :

Nous travaillons en étroite collaboration avec les avec les infirmières de la ville de Nîmes afin d'accélérer la mise en place d'un PAI et ou d'un PAP.

Le Service d'Action Educative acte l'ensemble des PAP avec l'IFAC.

Nous convions les écoles, les ITEP, les IME, le PRE, les SESSAD et les maisons d'enfants... à toutes nos instances de pilotage.

Démarche d'inscription

Les familles sont conviées à mettre à jour les informations sur leur espace.

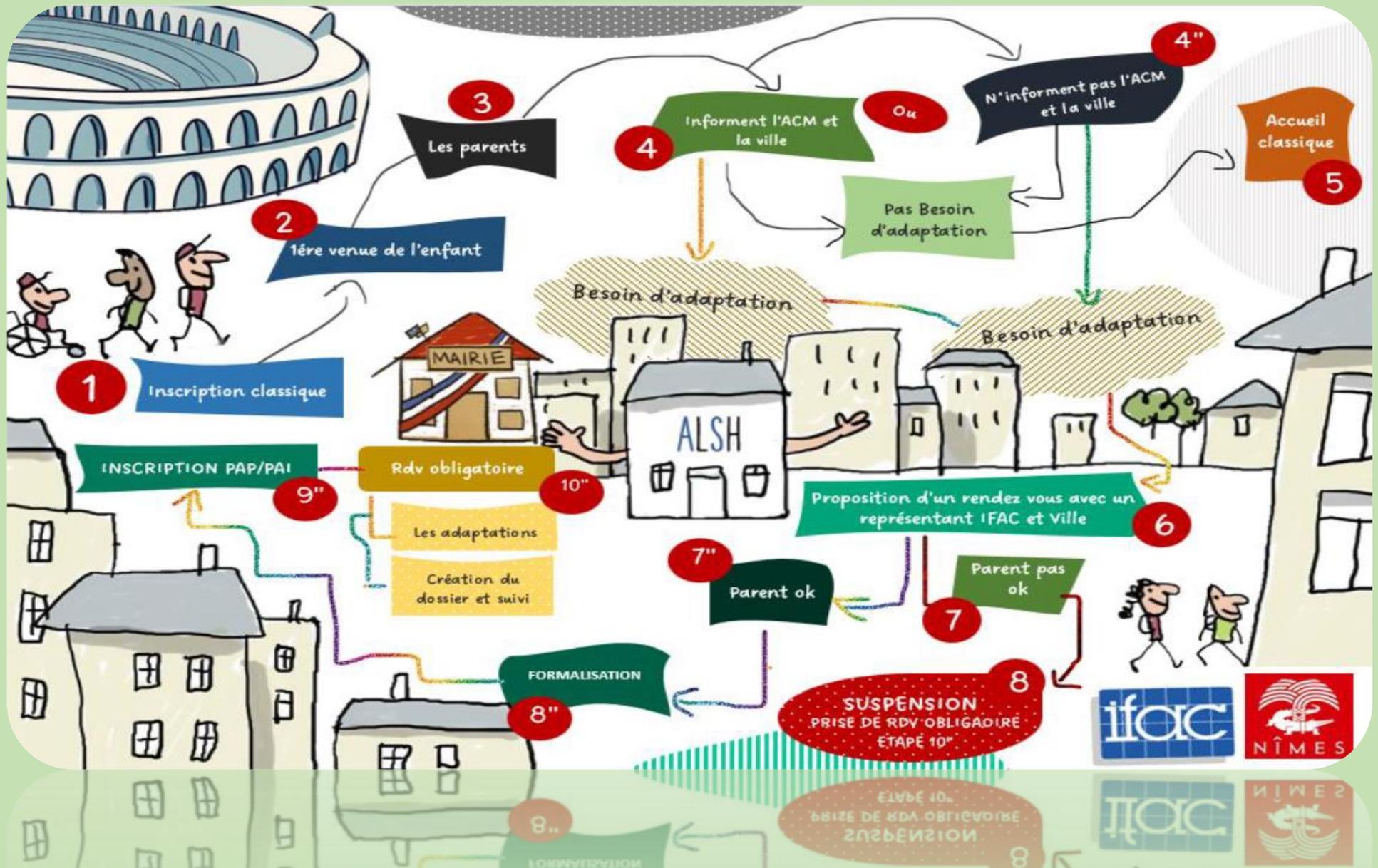
Nous vous invitons à nous communiquer les informations pour faciliter l'accueil de votre enfant : notification MDPH, AESH, AEEH...

Voici ci-dessous le lien :

<https://mes-demarches.nimes.fr/portail-famille/>



Les étapes du projet d'accueil personnalisé



L'accueil de loisirs du Mas Boulbon

Les moyens matériels mis à disposition (locaux et espaces)

En matière d'équipements et d'espaces extérieurs, l'ACM possède des infrastructures neuves et spacieuses qui permettent de proposer des activités diverses et variées au public concerné.

La structure, appartenant à la mairie, est un espace éducatif et de loisirs situé en périphérie de Nîmes.

Elle est ouverte depuis juin 2005 et accueille les classes de découverte, l'accueil de loisirs, les formations des employés territoriaux, ainsi que des manifestations diverses (réunions, journée des comités de quartiers, expos, etc.) tout au long de l'année.

Situé en périphérie sud-est de la ville, dans un parc de 4 hectares entièrement clos avec une grande allée de platanes, typique des mas en Provence, le Mas Boulbon est un des 12 accueils de loisirs sans hébergement de la mairie de Nîmes, géré par l'IFAC.

L'accueil de loisirs est ouvert de : 7h30 à 18h30

Coordonnées de l'accueil de loisirs :

MAS BOULBON – ACM 6/13ans – 1099 chemin du
Mas Boulbon – 30000 NIMES
contact.boulbon@utso.ifac.asso.fr
Fixe : 04 66 28 40 87
Portable : 06 99 38 73 56
Capacité de mineurs : 200



Les espaces extérieurs

Une grande allée de platanes fait office de parking pour les nombreux visiteurs dont les parents amenant leurs enfants à l'accueil direct et d'espace de retournement pour les bus.

Au bout de l'allée l'ancien portail du domaine avec une plaque rappelant l'historique du lieu ouvre sur un parvis.

Le parc se compose de différents lieux pour des activités multiples :

- ✓ Un grand terrain de sport avec des barres de foot (à l'entrée sur la droite),
- ✓ Un terrain de jeu
- ✓ Un parcours accrobranches délimité par des cordes (à droite de l'entrée principale),
- ✓ Un terrain délimité pour du tir à l'arc (sur la dernière portion du grand terrain de foot),



- ✓ Un espace arboré avec pelouse et bancs et une grande terrasse et pleins de lieux agréables pour pique-niquer ou pour goûter.
- ✓ Un terrain handball / basket,
- ✓ Un jardin pour tout faire pousser,
- ✓ Une piscine hors sol avec vestiaire et douche
- ✓ Un second espace arboré avec pelouse,
- ✓ Un grand bloc sanitaire,
- ✓ Un local pour entreposer le matériel sportif et jardinage.
- ✓ Le terrain à l'arrière gauche du bâtiment est consacré au 9/13 ans.
- ✓ Le terrain côté droit du bâtiment est réservé au 6/8 ans.

Les espaces intérieurs

Au rez-de-chaussée :

Un bureau avec du mobilier neuf et fonctionnel,
Un réfectoire avec une clim pour permettre également un espace climatisé lors des journées estivales caniculaires.

Une infirmerie avec un lit et un lavabo.

Quatre salles avec plusieurs armoires : 2 salles pour les groupes : la salle théâtre servant également de salle d'accueil direct, la salle jaune pour les 6 ans avec un mobilier adapté, 1 salle de classe, une petite salle pour des activités en petit groupe et une salle de réunion.

Une régie petit matériel (deux placards), une régie jeux de société.

Un bloc sanitaire réservé aux adultes avec trois WC et deux lavabos,

Un ascenseur (accessible pour les personnes à mobilité réduite).

Au premier étage :

Une salle multimédias avec 14 PC où se déroule l'activité Scratch et atelier de prévention aux écrans, réseaux sociaux.... C'est aussi là que se trouve une armoire abritant le dispositif pour mettre en place le PPMS et le registre de sécurité de la structure.

Les deux salles au 1er étage, accessibles par l'extérieur (au-dessus du bureau) sont disponibles pour les 11/13 ans. Ces salles sont extérieures au corps du bâtiment central permettent un cadre plus indépendant et mieux adapté aux pré-ados

Au deuxième étage :

Trois salles d'activités permettant d'accueillir une vingtaine d'enfants chacune

Une salle dédiée à l'atelier arts plastiques

Une salle dédiée à l'atelier cuisine avec une cuisinière, un grand frigo, une armoire de rangement, un four à micro-ondes un bac évier et un plan de travail.

Une grande salle polyvalente avec une estrade l'espace central permet une activité ludique ou l'installation d'un atelier non salissant.

Un bloc sanitaire, Un ascenseur.

Les locaux des adultes :

Au rez-de-chaussée, un placard blanc dans le hall
Le bureau de direction, la tisanerie

Il existe deux types de fonctionnement sur ce site d'accueil collectif :

D'une part, il y a l'ALSH qui accueille les enfants (toute la journée ou en ½ journée pour les accueils adaptés, tous les mercredis et vacances scolaires et d'autre part, il existe des classes vertes qui, tout au long de l'année scolaire, les lundis, mardis, jeudis et vendredis, viennent passer la semaine sur le centre.

Occasionnellement, diverses formations de la mairie ou des réunions de travail de l'équipe pédagogique du Mas Boulbon se déroulent sur la structure.

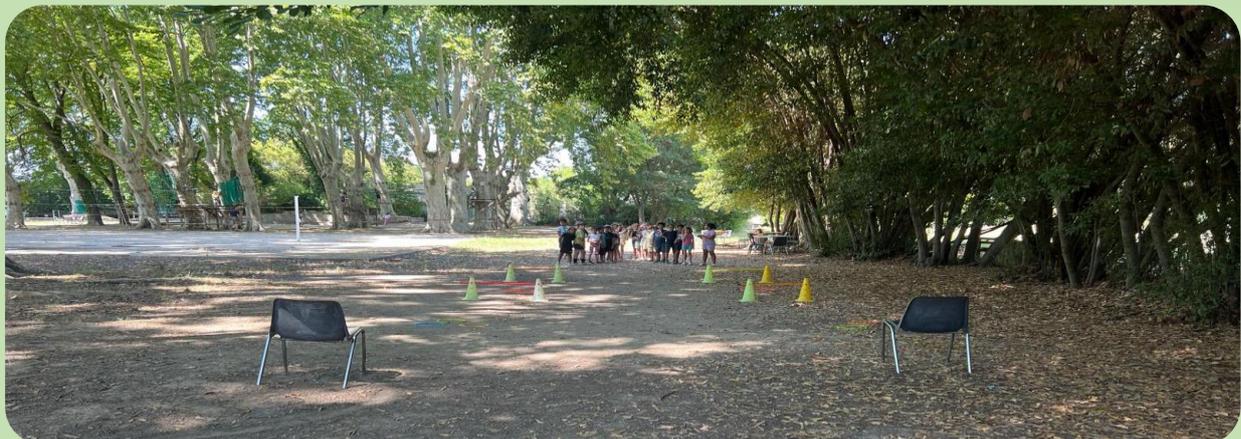
C'est pourquoi, les locaux sont partagés et mutualisés avec les classes vertes et les formations qui peuvent avoir lieu en même temps que l'ACM.

Les salles de classe et la salle de réunion sont utilisées uniquement par l'accueil de loisirs durant les vacances scolaires (les deux salles de classe au-dessus du bureau de direction, la salle de classe à côté de la salle d'accueil, ainsi que la salle de classe qui longe le couloir côté terrasse.

Pour toutes les autres salles, l'ACM peut les utiliser les mercredis scolaires également.

Une régie hall et une régie sportive
Sont dédiées uniquement au fonctionnement du centre de loisirs.

Quant aux espaces extérieurs, le centre de loisirs peut les utiliser mercredis et vacances scolaires.



Présentation

L'accueil de loisirs du Mas Boulbon est ouvert aux enfants de 6 à 11 ans durant les mercredis et aux enfants de 6-13 ans sur les vacances scolaires.

Les activités proposées sont adaptées à l'âge des enfants. Vous pouvez inscrire votre enfant dans l'accueil de votre choix sous réserve de places disponibles.

Le matin l'accueil des enfants se fait de 07h30 jusqu'à 09h00
Le soir les parents peuvent venir chercher leurs enfants à partir de 17h00 jusqu'à 18h30.

Des points de ramassage sont organisés depuis :

- École Jean Carrière : 8h40 / 17h20
- École René Char : 8h30 / 17h30
- École Jean Jacques Rousseau : 8h30 / 17h30
- École Talabot : 8h30 / 17h30

L'accueil en direct sur place est également possible

Modalités d'inscription

Les inscriptions aux accueils de loisirs sont à faire auprès de la Ville de Nîmes.

Pensez à mettre à jour votre DUE et votre Pass Famille.

 **Bienvenue sur le Portail famille**

Afin de commencer à utiliser ce nouveau portail famille et accéder aux démarches proposées, vous devez vous connecter. Si vous n'avez pas encore de compte usager, c'est le moment de vous créer un compte !

Attention, les identifiants nimes.fr ne sont pas valides, vous devez créer un nouveau compte via portail.

Se connecter au Portail famille
Se créer un compte

Les accueils municipaux

Mairie de Nîmes Place de l'Hôtel de Ville	C.A.M du chemin Bas d'Avignon 10, rue du Commandant L'Herminier
Mairie annexe Saint-Césaire 61, rue Mascard	C.A.M du Mas de Mingue 251 Avenue Monseigneur Claverie
Mairie annexe Courbessac Place de l'église	C.A.M de Pissevin 2, place Roger Bastide
*C.A.M. = Centre Administratif Municipal	

La réservation et le paiement doivent être effectifs minimum 1 semaine avant l'activité choisie.

Possibilité de modifier ou annuler jusqu'à 48 h avant le début de l'activité.

Toute fréquentation sans inscription préalable donnera lieu à des frais de gestion.

Notre journée type en accueil de loisirs

1

7h30 à 9h00 Temps d'accueil et d'information

Arrivée échelonnée des enfants

Au point d'accueil, les animateurs ont pour mission d'informer et d'accueillir les familles et leurs enfants dans les meilleures conditions possibles.

Les animateurs privilégient ce temps d'accueil en mettant en place des petits ateliers ludiques (petits jeux, lecture, dessins...) pour amener l'enfant, le matin à se « réveiller » progressivement, à son rythme.



2

9h30 à 11h45

Temps d'animation

L'équipe d'animation vient proposer les activités du matin. C'est une façon de les amener à choisir par eux-même. Ils sont en droit de ne rien prendre, une salle est donc mise à leur disposition. Ainsi, les enfants peuvent se projeter de manière régulière tout au long de la journée.

L'objectif est aussi de permettre à l'enfant de s'essayer dans un domaine particulier (sportif, culturel, expression, artistiques, etc.).

3

12h00 Repas

«Le temps de repas est un moment de convivialité axé sur le partage»

C'est un temps qui permet aux enfants de discuter et d'échanger entre enfants et adultes ou d'enfants à enfants et conjuguer ainsi « les mets et les mots » à la bouche !

Il peut en découler des sujets de discussion afin d'amener les enfants à échanger et à débattre.

Il permet l'apprentissage de l'autonomie et la sensibilisation à l'hygiène corporelle et alimentaire.

4

13h30 à 14h30 Temps Calme

(lecture, jeux calmes)

Il peut se formaliser par des tapis et coussins au sol, la mise à disposition de livres, la relaxation, le dessin etc. Il peut se faire également à l'extérieur autour de petits jeux calmes par exemple. Les contenus évoluent en fonction des besoins des enfants.

5

13h00 à 15h30

Temps de repos pour les plus jeunes

6

14h30 à 16h00

Temps d'animation

7

16h30 / 17h00 Goûter

« C'est un moment de retour au calme où la convivialité permet les échanges entre les individus »

C'est aussi un moment d'évaluation

8

17h00 à 18h30 Temps d'accueil et d'information



Pour plus d'informations sur les programmes, allez sur <https://www.ifac.asso.fr/nimes>



La composition des équipes

La réussite appartient à tout le monde. C'est au travail d'équipe qu'en revient le mérite. Franck PICARD

LA COORDINATION SECTEUR EST

Composée d'une coordinatrice Enfance Mme XIONG Annie
Titulaire d'un DEJEPS, d'un BPJEPS Loisirs Tous Public et du PSC1.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Composée d'une directrice et d'une directrice adjointe Enfance
L'équipe est renforcée sur les vacances avec l'arrivée d'une deuxième personne en direction adjointe
Titulaires soit d'un DEJEPS, BPJEPS LTP, BAFA et du PSC1
Sur ce début de rentrée 2024, l'équipe de direction est en cours de recrutement. Elle a été remplacée par des agents ville : Hassan EL BATTAL, Hasnia BENYOUSSA, Hasna BOULABAT, Radhia HEDFI, Rahma HAMED

L'ÉQUIPE D'ANIMATION

Des animateurs, ils/elles sont titulaires de diplômes de l'animation tels que le BPJEPS, BAPAAT, CPJEPS BAFA, CQP, CAP Petite Enfance ou en cours de formation et du PSC1
Sur les vacances scolaires nous formons et accompagnons également des stagiaires BAFA
L'équipe de la rentrée 2024 est composée de : Hajar, Idrissa, Rachid, Loane, Amina, Loubna, Naserdine, Youssa, Lila et Alicia...

LE PERSONNEL TECHNIQUE

Ils/ elles sont mises à disposition par la collectivité.



Glossaire _diplômes des métiers de l'animation

DESJEPS : Diplôme d'État supérieur de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et du Sport

DEJEPS : Diplôme d'état de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport

BPJEPS LTP : Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire & Sport Loisirs Tous Publics

BPJEPS APT : Brevet Professionnel Jeunesse Education Populaire & Sport Activités Physiques pour Tous

BEATEP : Brevet d'État français d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse

CPJEPS : Certificat professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport

BAC PRO SAPAT : Baccalauréat professionnel - Services aux personnes et aux territoires

BAPAAT : Brevet d'aptitude professionnelle d'assistant animateur technicien

BAFD : Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur

CQP AP : Certificat de Qualification Professionnelle animateur périscolaire

CAP AEPE : certificat d'aptitude professionnelle Accompagnant éducatif

petite enfance

BAFA : Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur en accueils collectifs de mineurs

PSC1 : Prévention et secours civiques de niveau 1. Il

permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne en réalisant les gestes élémentaires de secours.

BSB : Brevet de Surveillant de Baignade





L'équipe D'animation

Les animateurs de notre structure proviennent d'horizons, d'âges et de cultures variés. Leurs expériences, savoir-être et savoir-faire sont complémentaires et apportent une richesse essentielle à notre équipe.

Ces diversités sont un véritable atout, car elles nous permettent de répondre de manière adaptée aux besoins et aux attentes de chaque enfant.

« C'est la singularité de chacun qui constitue la force de notre structure. »

L'idée commune de l'équipe d'animation se traduit par :

1 Le respect : envers les enfants, les jeunes, les familles et les membres de l'équipe.

2 Le dynamisme : être toujours disponible, à l'écoute et force de proposition.
L'enthousiasme : transmettre un esprit de vacances et de loisirs à travers chaque sourire.

3 Le professionnalisme : exercer ses fonctions avec responsabilité, efficacité, discrétion et discernement.

Les missions de notre équipe d'animation se déclinent ainsi :

❖ Accueillir individuellement chaque enfant et sa famille, et gérer les groupes durant les temps d'accueil.
L'animateur est invité à se mettre physiquement au niveau des enfants pour faciliter les échanges ou les moments de jeu, tout en veillant à expliquer les consignes de

manière claire et adaptée à leur compréhension.

❖ Favoriser une communication bienveillante et un échange d'informations constructif, tant avec l'équipe qu'avec les familles.

❖ Aménager les espaces avec les enfants, en tenant compte de leurs âges et de leurs besoins.

❖ Garantir la sécurité affective, physique et morale de chaque enfant.

❖ Participer activement aux réunions de préparation, de régulation et de bilan.

❖ Élaborer des projets d'activités en cohérence avec le projet pédagogique.

❖ Proposer des activités de qualité, tout en laissant aux enfants la liberté de construire leur journée selon leurs envies et besoins.

❖ S'enrichir des expériences collectives et des contributions des autres animateurs.

❖ Prendre des initiatives et réfléchir avec les enfants sur les règles de fonctionnement, en les encourageant à s'approprier ces règles.

❖ Participer au bon déroulement des activités menées par des intervenants ou partenaires extérieurs.

❖ Être constamment à l'écoute des enfants, rester disponible et attentif à leurs besoins.

❖ Participer activement aux activités des enfants qui le souhaitent (jeux, discussions, balades...).

❖ Animer la vie quotidienne avec plaisir et enthousiasme !



La formation de nos équipes

« Il ne suffit pas d'engranger les récoltes du savoir, du savoir-faire, ni de vendanger les fruits du savoir-être et du savoir devenir, encore faut-il accepter de les offrir pour s'agrandir ensemble. »

Jacques Salomé

IFAC propose tout au long de l'année diverses formations, en mettant particulièrement l'accent sur le développement des compétences des équipes de terrain.

Nous encourageons régulièrement les membres des équipes de direction et d'animation à suivre des formations, telles que le DEJEPS, BPJEPS, BAFA, BAFD, Brevet de Surveillant de Baignade, PSC1.

Certaines formations sont prises en charge financièrement.

Qui plus est, nous proposons en interne des formations axées sur divers aspects, notamment comment fédérer une équipe autour d'un projet, des formations en management, ainsi que des sessions spécifiques sur l'accueil des enfants à besoins particuliers.

Nous offrons également des formations sur la coparentalité, le développement durable, et sur la conception et l'animation d'un escape Game.

Nous mettons à jour en continu nos offres de formation internes afin de les adapter au mieux aux besoins spécifiques de nos équipes de terrain.

Le suivi et l'accompagnement des salariés et stagiaires englobent toutes les actions mises en place par IFAC et la coordination pour soutenir l'équipe, encourager l'épanouissement, et favoriser l'évolution professionnelle des directeurs et animateurs dans leurs missions.

Chaque année, environ 2 évaluations sont réalisées.

bafa
batd



Viens jeter un œil à nos stages et inscris-toi !

IFAC-FORMATION.FR
Catalogue et inscription en ligne !

ifac

Campus
ifac
2024-2025
Catalogue de formations professionnelles & de certifications de compétences
Entreprises et collectivités



Qualiopi
ANALYSE QUALITÉ
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification Qualiopi, basée délivrée 0 ifac du titre des catégories suivantes : formation ou développement des compétences, séminaires, actions de formation, actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience, formations de formation en apprentissage.

FOCUS REUNION DES EQUIPES

Pour le temps de l'ALSH, cinq grandes réunions de préparation sont organisées pour les périodes de vacances scolaires.

Sur les temps périscolaires, une réunion est menée chaque mardi.

La coordination se réunisse 2 fois par mois avec les équipes de direction.

« Une équipe est une entité vivante. Comme un corps humain, c'est un organisme. Elle est composée de membres dont les fonctions sont équivalentes à celles d'un système nerveux (échanges d'informations et réactions) et d'un cerveau. Tout comme pour les organes, le rôle de chacun contribue à l'effort collectif. »

— Olivier Devillard, Dynamique d'équipe

La sécurité de nos publics

Rappel du taux d'encadrement

Périscolaire 3-5 ans

Dans le cadre du PEDT

Plus de 5 heures consécutives,

1 animateur pour 10 enfants

Extrascolaire 3-5 ans :

1 animateur pour 8 enfants

Baignade 3- 5 ans : 1 Animateur pour 5

Périscolaire 6-11 ans

Dans le cadre du PEDT

Plus de 5 heures consécutives,

1 animateur pour 14 enfants

Extrascolaire 6-11 ans :

1 animateur pour 12 enfants

Baignade 6-11 ans : 1 Animateur pour 8

Extrait des procédures mises en place avec l'équipe en termes d'hygiène et de sécurité Plan d'Accueil Individualisé (PAI)

- Un formulaire doit être rempli par la famille concernant les allergies alimentaires de l'enfant. Document à transmettre aux équipes par l'intermédiaire du portail famille.
- Le repas de l'enfant doit être préparé dans une barquette individuelle (marquée à son nom) dès la sortie des denrées de la glacière fournie par la famille, puis placé dans le réfrigérateur.

Autres allergies/intolérances et consignes de sécurité

- Les familles doivent remplir la fiche sanitaire de l'enfant/jeune. Les informations seront recueillies dans un second temps sur un registre séparé, garantissant la confidentialité des données et une accessibilité en cas de panne informatique.

Soins

- Chaque site est équipé d'une trousse de pharmacie et d'un registre de soins. Ce registre permet de consigner les soins apportés, l'identité du soigné et la reprise ou non de l'activité en cours. Il est tenu à jour quotidiennement et suivi par les équipes de direction et d'animation.
- Pour les blessures plus graves, L'IFAC met à disposition un formulaire de déclaration de dommages corporels, à envoyer 48 heures après le signalement à la SDJES, au service des accidents IFAC. Un rapport détaillé devra être mis en copie à la Ville.
- Des formations PSC1 sont régulièrement proposées et suivies par les membres de l'équipe d'animation.

Affichages obligatoires de sécurité

- Plan des locaux et consignes d'évacuation.
- Numéros d'urgence des responsables des différents sites.
- Numéros de téléphone des services d'urgence : médecins, hôpital, pompiers, gendarmerie ou police, SAMU, Allô enfance maltraitée...

Plan Vigipirate et PPMS

Depuis la mise en place de ces dispositifs, plusieurs actions ont été mises en place en collaboration avec la collectivité :

- **Accueil sécurisé** : Un accueil est désormais situé à l'extérieur pour garantir un filtrage efficace durant les temps d'accueil. Une fiche d'émargement est mise en place pour toutes personnes extérieures lors des temps périscolaires et extrascolaires.
- **Exercices d'évacuation** : Des exercices d'évacuation sont organisés une fois par an.
- **Exercices de confinement** : Des exercices de confinement sont réalisés en collaboration avec les écoles.

La gestion des relations

La réparation doit être une démarche éducative. Cela signifie qu'elle doit aider l'enfant à comprendre pourquoi son comportement était inapproprié tout en lui offrant l'occasion d'apprendre un comportement plus adapté.

Lorsqu'un enfant exprime le désir de réparer, cela montre qu'il reconnaît ses actes et souhaite, dans la mesure du possible, atténuer les conséquences, voire les compenser par des actions positives.

En proposant une réparation et en discutant de son sens avec l'enfant, on lui permet de prendre du recul par rapport à ses actions et de réfléchir à la pertinence des règles.

Cela nécessite un engagement significatif de la part de l'équipe, tant en temps qu'en implication personnelle.

Il est également essentiel que la réparation soit en lien avec la nature de l'erreur, et que l'enfant soit accompagné tout au long de ce processus.

Citons quelques exemples :

L'enfant qui a mis du désordre peut maintenant apprendre à ranger

L'enfant a la capacité d'utiliser des mots réconfortants pour la personne qu'il a blessée.

L'enfant peut également rendre un service pour réparer un acte malveillant.

Il est important d'anticiper certaines situations que nous allons vivre ensemble et de poser un cadre en amont, même avec les maternelles qui ne savent pas lire, en utilisant des affichages visuels.

Il est également essentiel de clarifier ce qui n'est pas acceptable et ce qui n'est pas conseillé de faire.

Il est essentiel de prendre en compte l'âge des enfants accueillis, car les règles de vie varient en fonction de leur développement.

Nous devons collaborer avec l'enfant pour rechercher des solutions afin d'éviter que le problème ne se reproduise. Il est également important de rappeler régulièrement les engagements des enfants et les règles à suivre.

Utilisons les erreurs comme des occasions d'apprentissage ; chaque erreur, chaque « bêtise » du quotidien devient une opportunité pour l'enfant de progresser.

Encourageons-le à trouver des solutions pour réparer et éviter la répétition des erreurs : « De quoi as-tu besoin pour nettoyer ce que tu as fait ? », « Que te faut-il pour réussir ? Comment comptes-tu réparer ce que tu as cassé ? »

La mise en place d'un espace ponctuel ou permanent de médiation et de gestion des émotions.

Cet espace permettra à l'enfant de se poser, de se recentrer et de se calmer à l'abri des regards et des sollicitations, lorsque ses émotions l'empêchent de s'intégrer au groupe.

Un objectif de cette année pour le Mas Boulbon.

À tout moment de la journée, l'enfant et un(e) ami(e) pourront y accéder pour y passer un moment lorsque le besoin se fait sentir.



Les attitudes et rôles des animateurs :

Faire preuve d'empathie c'est-à-dire comprendre les besoins, les préoccupations et les intérêts des enfants, en tenant compte de leurs contextes individuels.

L'animateur doit Favoriser un environnement inclusif où chaque enfant se sent accepté et valorisé, quelles que soient ses différences.

Être curieux et encourager la curiosité des enfants, en explorant de nouveaux sujets, cultures et idées ensemble.

Faciliter la communication et la collaboration entre les enfants, en résolvant les conflits de manière constructive et en encourageant la coopération

Les relations adulte/enfant

Être à l'écoute, être disponible, employer un langage correct et adapté.

Respect, non rupture de relation sans discussion et bienveillance.

Aider les enfants dans leurs différents apprentissages de la vie collective en accueil de loisirs : savoir-faire, savoir-être, repérage dans le temps et l'espace ; être actif et attentif dans la gestion du groupe (tant sur la valorisation des enfants, leur suivi et le respect des consignes des intervenants s'il y a lieu).

Encadrer et aider lors des ateliers menés par les intervenants.

Accorder une attention particulière à tous les besoins physiologiques de l'enfant quel que soit la tranche d'âge.

Mettre en place un cadre qui garantit la sécurité physique et affective des enfants.

Les relations adulte/adulte

L'équipe a besoin de savoir communiquer et échanger les informations, un travail important autour de support de communication est nécessaire tout au long des sessions pour faciliter le travail d'équipe.

Les relations entre adultes au sein de l'équipe reposent sur la confiance, le respect mutuel et la participation active de chacun.

Ces éléments sont essentiels pour favoriser un environnement collaboratif et harmonieux, permettant d'atteindre efficacement les objectifs fixés.

Chaque membre est encouragé à partager ses idées et ses compétences, ce qui enrichit les échanges et renforce la cohésion du groupe. Ensemble, nous construisons un climat de travail positif qui valorise l'engagement de tous et permet à chacun de s'épanouir dans ses missions.

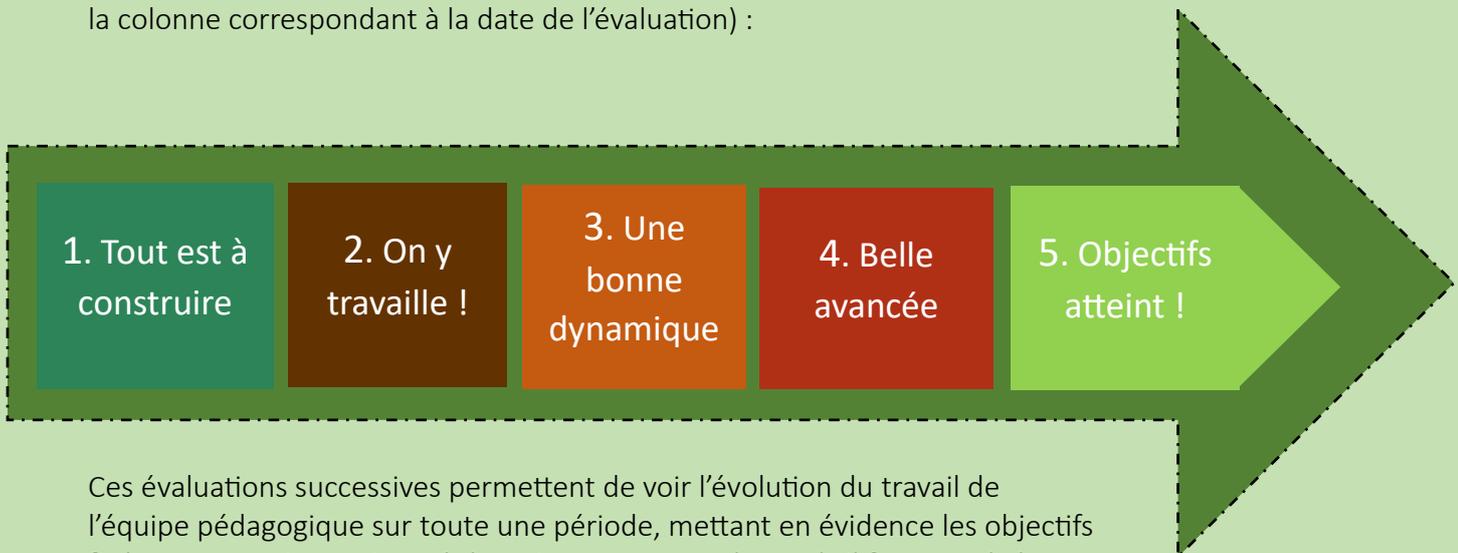


L'évaluation

Le principal outil d'évaluation du projet pédagogique sera la grille élaborée tous ensemble. Cette grille permettra de mettre en lumière l'évolution du travail de l'équipe pédagogique basée en partie sur l'observation du fonctionnement de notre accueil ainsi que du comportement et savoir être du public accueilli.

Pour finir, un focus sur l'avancement de la réflexion sur notre posture pédagogique.

Cette grille a été conçue pour évaluer le projet pédagogique dans sa version globale. Cette grille fonctionne avec les critères suivants (dont on reporte les numéros dans la colonne correspondant à la date de l'évaluation) :



Ces évaluations successives permettent de voir l'évolution du travail de l'équipe pédagogique sur toute une période, mettant en évidence les objectifs fixés par ces projets qui ont été atteints, ceux pour lesquels il faut persévérer et savoir remettre en question ses méthodes.

Elle se fera par le biais de réunions bilan avec l'équipe d'animation, de bilan avec les enfants durant le rassemblement. Cette action permettra ainsi aux enfants de réaliser eux-mêmes un bilan de la journée et évoquer les difficultés rencontrées ou les envies

Une évaluation c'est quoi ?

L'évaluation c'est un moyen qui permet à chacun des acteurs de se positionner par rapport à des objectifs énoncés, de prendre conscience des différentes évolutions et de réadapter en fonction de la situation.

Elle est aussi un moyen de communication auprès des parents ; en effet lorsque l'enfant évoque peu sa journée auprès de sa famille, il est possible, outre la discussion avec chacun et les réalisations des enfants, d'utiliser les outils d'évaluation pour permettre à la famille de visualiser de façon concrète la façon dont l'enfant a vécu sa journée.

Une bonne évaluation permet d'être cohérent dans ses choix pédagogiques et d'en définir de nouveaux lorsque l'association, le public, l'équipe pédagogique évolue.

Grille d'évaluation

	Tout est à construire	On y travaille	Une bonne dynamique	Belle avancée	Objectif atteint !
VIE EN COLLECTIVITE AVEC SES DIFFERENCES	Le projet pédagogique a été réfléchi par toute l'équipe (directeur(s) + équipe d'animation)				
	Chaque activité prévue par le planning s'inscrit dans le projet pédagogique.				
	La notion de tolérance est abordée				
	La notion de respect est abordée				
	Les conflits entre enfants/ jeunes sont de moins en moins fréquents				
	La notion de laïcité est abordée				
	Une ou des activités exclusivement dédiées à ces valeurs est mise en place				
	Les enfants/ les jeunes ont pu partager leurs compétences, les jeux en coopération				
	Aucun enfant/ jeune n'est à l'écart du groupe, chacun participe à sa façon				
	La vie de groupe est harmonieuse				
	Les règles de vie sont comprises et appliquées par les enfants/ les jeunes/ les adultes...				
	L'équipe pédagogique connaît les besoins et les caractéristiques de chaque enfant/ jeune				
	L'équipe pédagogique prend le temps de discuter avec les parents				

	Les parents posent spontanément des questions sur le déroulement de la journée					
	Les parents font part de leurs idées					
	Les parents participent à certaines activités bénévoles					

APPORT DE SAVOIRS	De nouvelles techniques d'animation sont proposées aux enfants/ Jeunes/adultes					
	Les enfants/ jeunes sont demandeurs et curieux de découvrir des nouvelles activités					
	Les enfants/ jeunes ont pu s'exprimer librement par le biais d'activités artistiques, d'expression...					
	L'équipe pédagogique propose autant que possible un cadre imaginaire/ludique pour chaque activités					
	L'apprentissage par l'expérimentation est pratiqué un maximum					
	Les espaces de vie sont mis en valeur par la création d'univers					
	Les enfants/ jeunes/ adultes disposent de matériels ou d'espace pour les temps de repos					
	Les enfants/ jeunes sont forces de proposition et participent aux plannings d'activités					

ENVIRONNEMENT	Des activités ont permis la découverte leur environnement					
	Une sortie à l'extérieur de la structure a permis de découvrir un nouveau milieu social, environnemental, culturel					
	Les enfants/ les jeunes ont été sensibilisés à une problématique de l'environnement					
	Le tri sélectif est en place ; les enfants jeunes le font spontanément.					
	Les enfants/ les jeunes sont sensibles au gaspillage des déchets, et peuvent expliquer pourquoi					
	Des activités à partir de matériaux de récupération sont réalisées					
	Ils connaissent les légumes et les fruits de saison					
	Le potager de l'ALSH est en place et il est entretenu					

AUTONOMIE	Chaque enfant/jeune est responsable d'une tâche, d'un objet, d'un moment de la journée					
	L'enfant/ le jeune est acteur de sa journée					
	Chaque enfant / jeune a été valorisé d'une manière ou d'une autre					
	Le rythme de chaque enfant/ jeune est respecté					
	Les enfants/ jeunes s'épanouissent (sourires, éclats de rire, regards,)					
	Les enfants/ les jeunes ont pu décider sans être forcés, d'une ou plusieurs activités					
	Ils ont eu le choix entre plusieurs activités					

	Ils ont été impliqués dans l'élaboration des plannings d'activités					
	La boîte à idées contient de nouvelles propositions, elles sont prises en compte					
	Les enfants vont seuls aux toilettes					
	Ils participent au rangement de l'activité ; ils l'organisent					
	Ils arrivent à « se débrouiller » seuls sur certaines activités					
	Les enfants se lavent spontanément les mains avant d'aller manger					

PEDAGOGIE	L'équipe pédagogique est dans une écoute active auprès des enfants/jeunes					
	Il y a un véritable cadre de communication entre tous les membres de l'équipe pédagogique					
	Des réunions régulières (formelles ou informelles) sont effectuées pour faire le point en termes de pédagogie					
	La communication entre enfants et animateurs est fluide					
	Des outils d'information sont mis à disposition des animateurs et des enfants					
	Les méthodes pédagogique employées sont variées et adaptées aux publics/situations					
	La remise en question est bien acceptée et vue comme nécessaire					

